



Tableau de Jacques Rose

Pessac Bourg

Feuille d'info
n°49

été 2017

Syndicat de quartier

Chers voisins du bourg ,

PESSAC est de plus en plus « attachante » et tout particulièrement le centre où nous habitons. S'il y avait des « ronchonnes » persuadés du contraire les aménageurs de l'îlot 8 ont tout fait pour les convaincre qu'ils ne pourront plus quitter notre belle ville . En effet elle leur offrira un toit correspondant à tous les âges de la vie . Etudiants, ils y trouveront 39 logements . Travailleurs (ou pas), 36 appartements en location et 42 en accession à la propriété leur seront proposés . Et, enfin, retraités, les 71 appartements des « Senioriales » les accueilleront dans un cadre verdoyant. Autrement dit un habitat « transgénérationnel ». C'est ce projet, bien dans l'air du temps, qui vient d'être présenté aux Pessacais....

(« Vivre et mourir à l'îlot 8 » ...romanciers, à vos plumes !)

Nous avons extrait du diaporama de présentation quelques images virtuelles qui donnent une idée de son aspect général . Cet îlot est délimité par l'avenue Jean-Jaurès, la rue Chateaubriand, la rue Louis-Lauga et la rue Adrien-Ducourt .

Nous aurions souhaité une entrée de ville plus typée rappelant le style néo-arcachonnais . Cependant il faut admettre que le projet retenu présente un grand intérêt par sa configuration, sa verdure, la diversité de sa population, son accessibilité au public...

Le chantier devrait débuter avant la fin 2017 et se terminer dans la deuxième moitié de 2019 .

Cette dernière tranche de la ZAC de centre ville constitue donc l'essentiel des propos de cette feuille d'info.

Par ailleurs, une fois de plus nous évoquerons la démesure de la fréquence des passages de bus dans l'avenue Roger-Cohé et la nécessité d'instaurer un circuit de centre ville.

Un ensemble collectif « URBANIS'T » de 19 logements sis rue Herman-Lemoine et 86-88 rue Nancel-Penard sera créé prochainement par la Sté Anthélios. Nous parlerons également du projet d'habitat participatif situé à l'angle de l'avenue Pasteur et de la rue Gambetta.

Nous mentionnerons enfin , entre autres chantiers de l'été, ceux de l'Avenue Roger-Cohé et du carrefour Pasteur-Pujol . Des déviations , pour plusieurs semaines, rendront fort utiles les GPS et autres boussoles. A vos cartes donc !

Bonnes vacances, malgré tout, et n'oublions pas de fermer portes et fenêtres !

Sommaire

- LE PROJET DE L' ÎLOT 8 (dernière phase de la ZAC de Pessac centre)
- Activités récentes (goûter musical, vide-greniers)
- Projet immeuble Anthélios et habitat participatif
- Chantiers de l'été : rue Roger-Cohé et carrefour Pasteur-Gambetta
- Tableau des activités

Maison de quartier



28 Avenue Roger Cohé

Les manifestations récentes :



Le goûter musical du 6 mai 2017

Janine y était :

le goûter de Pes-sac-Bourg se déroule, comme les années passées, au 3^{ème} étage du Centre culturel et associatif Jean Eustache. Les habitués sont là mais aussi, beaucoup de nouveaux participants.

Les musiciens de « Cézanela » animent, comme à l'accoutumée, avec

zèle et dynamisme, ce moment festif. La musique charme les danseurs -et surtout les danseuses- avec des rythmes entraînants.

M. Stéphane Mari et Mme Monlun (qui reste un grand moment parmi nous) nous font l'honneur de leur visite.

Tartes aux fruits frais et boissons variées émoustillent les papilles. Ah ! ces grosses fraises juteuses.

De nombreux lots, au tirage de la tombola, sont gagnés par les plus chanceux. L'après-midi s'achève. Après le départ des participants, les organisateurs rangent la salle, heureux d'avoir réussi à divertir l'assistance. A l'année prochaine !

Les vide-greniers des 9 avril et 21 mai sur les places de la Ve République et de la Liberté .

Ces animations du centre ville sont très fréquentées . Le dévouement des organisatrices (eurs) n'y est pas pour rien.

Remercions SYLVIE qui dirige, recrute, inscrit, tient la caisse... bien secondée par une équipe fidèle et rodée .

Prochains vide-greniers : le **2 juillet** et le **24 septembre**. (mêmes lieux) ... *Pour donner une nouvelle vie à vos objets*

La vie du Bourg ...

L'AVENUE ROGER-COHE EN CHANTIER cet été

L'été sera chaud , bruyant, empoussiéré, pour les riverains de l'avenue Roger-Cohé (de Canelette à Pujol/Pasteur) et aventureux pour tous les usagers qui se perdront dans les déviations occasionnées par ce chantier .

On « décaisse » et on refait l'enrobé ; on égalise la largeur du « tube » à 6 m en prenant, à certains endroits, sur les trottoirs ; on améliore les dispositifs pour handicapés ; on restructure l'arrêt bus ; on répare les bordures des trottoirs ...(et on en passe et des meilleures). Le nombre de places de stationnement restera inchangé .

La rue sera donc interdite à la circulation en juillet et août .

Riverains , fermez la maison et partez en vacances ! Ne lavez pas les rideaux avant septembre !

On prétend qu'après ces travaux l'avenue sera moins bruyante, les bus pourront se croiser sans marquer un arrêt et qu'ainsi la pollution sera réduite. ...Si on le dit ...

Le déboucher de la rue Jean-Monnet est rendu très dangereux à cause des voitures qui y stationnent et qui masquent la visibilité ; il est impératif d'y apporter une solution . Cette sortie de rue est très fréquentée par les enfants de l'école et par les parents d'élèves en voiture, très nombreux aux heures des entrées et sorties scolaires.

On peut faire les mêmes remarques pour la sortie de la rue des Marguerites sur l'avenue Roger-Cohé.

Et la pollution, parlons-en ! 800 bus / jour viennent y cracher leurs fumées et leurs particules fines sous le nez des enfants de l'école et des habitants riverains . Les fenêtres vibrent et les tympan n'en peuvent plus...trop c'est trop !

« bouclez-la enfin !!! ».....la boucle

On pourrait améliorer la situation si on le voulait !

Depuis des années et particulièrement depuis la percée de la rue Nelson Mandela , nous demandons l'instauration d'une boucle de centre ville à sens unique pour les bus : Roger-Cohé ► gare multimodale ► Mandela ► Curie ► Nancel-Pénard . Les arrêts de bus existent déjà dans ce sens dans l'avenue Roger-Cohé et dans la rue Curie.

Les petites commodités techniques seraient-elles prioritaires par rapport au « meilleur-être » des habitants ??

Techniciens, à vos études !

Nous demandons aussi :

-la création d'une **zone 30** à partir de Canelette
-le déplacement de l'arrêt de bus, situé devant la pharmacie, vers l'arrêt Trendel .

Le carrefour Pujol/Pasteur

La réfection de ce carrefour, au pavé très rapidement dégradé depuis sa mise en place, se réalisera, enfin ! au cours du mois de juillet ; les rues seront barrées pendant ces travaux .

QUELQUES REMARQUES:

Les passages piétons sont trop proches des angles de rues.

Un marquage au sol serait nécessaire pour les véhicules qui tournent à gauche afin que les véhicules qui vont tout droit ne soient pas bloqués .

Barriérage continu aux angles assez long de manière à éviter le stationnement sauvage en particulier devant la BNP ou le tabac-presse.

Installer des feux clignotants de signalement des passages piétons notamment pour les automobilistes qui tournent à gauche ou à droite

LE PROJET « L'URBANIS'T »



M. LAURENT, architecte , Maître d'ouvrage, désigné par la Société ANTHELIOS nous présente le projet d'un ensemble collectif sis au 23 rue Herman Lemoine et 86-88 rue Nancel Pénard .

Programme:

R+1+attique

19 logements , 100% en accession libre

28 places de stationnement enterrées

Double accès piéton par les rues Herman-Lemoine et Nancel-Pénard. Accès parking souterrain par la rue Nancel-Pénard .

Les 19 appartements se répartissent du studio de 34 m² au 5 pièces de 113 m² et disposent tous de terrasse ou balcon. Le nombre assez conséquent de 3 et 4 pièces laisse présager une majorité de résidences principales. La maison de l'ancien propriétaire sera démolie et il sera proposé aux locataires un relogement . Des plantations seront réalisées sur les espaces communs (le long des clôtures sur voies en cœur d'îlots). L'architecte prévoit le traitement des vues sur les propriétés mitoyennes ; les terrasses des attiques seront en retrait de 3 m minimum pour éviter le surplomb sur les jardins riverains. Aucune place de stationnement ne peut être prévue à l'extérieur faute d'emprise possible. Les travaux devraient débuter en fin d'année 2017 et les logements livrés début 2019.



Le projet portera le nom de « L'Urbanis't » en rapport à son emplacement géographique et à son aspect résolument moderne intégrant un des fondamentaux constructifs de notre région, la pierre. Une haie paysagère viendra compléter l'ensemble de manière à rendre les appartements du rez

de chaussée plus intimistes et préserver la tranquillité de chacun que ce soit les habitants ou les riverains .



L'ÎLOT 8 et ses environs AUJOURD'HUI

TOUT EST FERMÉ ET ON VA RASER...

Le garage « M.CULASSE » et sa station essence ont rendu tant de services aux habitants du centre que ces Pessacais ont vu avec regret disparaître, comme notre Poste, un service de proximité de plus ! Ainsi va l'invasion progressive des grands « clapiers » qui phagocytent petit à petit notre paisible et verdoyant village d'antan . C'est le sentiment de nos aînés rongés par la nostalgie ...Mais c'est en d'autres termes que les jeunes générations parlent de cette évolution de Pessac porteuse de modernité. Comme le présent doit s'enraciner dans le passé gardons les traces de celui-ci dans notre mémoire collective :

La maison que l'on aperçoit depuis l'Avenue Pasteur (photo du haut) cache une ancienne maison d'habitation (photo ci-contre) de la famille DESBONS. Maison de style arcachonnais datant , comme de nombreuses autres dans le bourg, du début du siècle dernier et qui est abandonnée depuis plusieurs années . La végétation, la rouille, la pourriture du bois accomplissent leur œuvre destructrice... en attendant que le bulldozer finisse le travail dans quelques semaines.

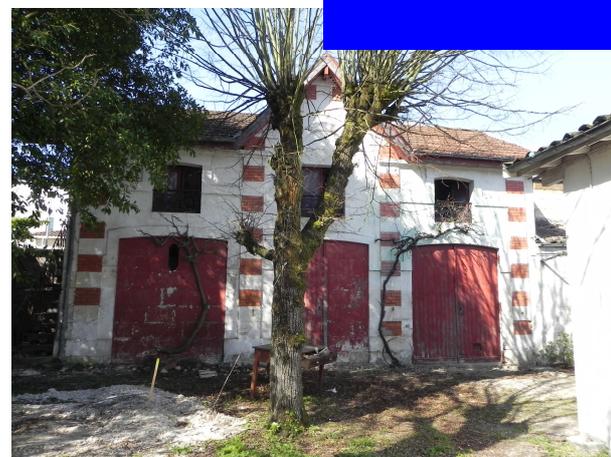
Veillons sur nos arcachonnaises et autres maisons individuelles du centre...le béton progresse...

« VICTIMES » COLLATERALES

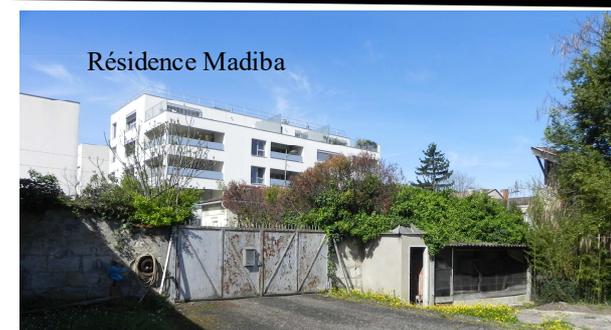
comporte en façade un remarquable mascarón ...condamné à ne plus voir le soleil .
(Dans une vision globale de ce secteur préservé cette maison pourrait se transformer en maison de quartier ...)



Au fond, la maison de la famille DESBONS bien connue à Pessac et , à l'arrière de celle-ci, l'ancienne demeure de la famille (ci-dessous)



avec son escalier extérieur



Résidence Madiba

Vue de la résidence Madiba depuis le fond de la propriété actuelle .Elle sera cachée par les futurs immeubles de 5 étages des « Sénioriales » . De plus ceux-ci écraseront de leur hauteur cette petite maison typique séparée d'eux par l'étroite rue Adrien-Ducourt. Elle



C'est fermé!!

Cle authentique de la porte d'entrée



Le vieux puits



Grenier

Pompe à sulfater



Traces de vie ancienne



Mascarón

Rue Adrien-Ducourt

L'ÎLOT 8, DEMAIN



Architecte de l'ensemble du bâti: Martin DUPLANTIER — Architecte paysagiste : Anouck DEBARRE

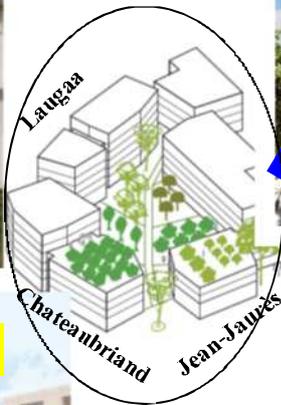
Superficie de l'îlot ≈ 5000 m² . 188 logements - 130 places de stationnement souterrain sous deux bâtiments avec une seule entrée rue Louis-Laugaa ; 62 places pour les 42 logements en accession à la propriété - Des jardins sur les toits . Une place intérieure arborée et traversante.



39 logements étudiants

Rue Laugaa

36 log.en location sociale Domofrance



Les « séniories »—71 logements



Chateaubriand

Accession propriété 42 logements



Jean-Jaurès

LA PLACE CENTRALE EST VEGETALISEE (sur 2000 m2)



Le cœur de l'îlot sera ouvert et traversant de l'avenue Jean-Jaurès à la rue Louis-Laugaa. Le public pourra, en principe, y accéder dans la journée.

Le majestueux platane de l'entrée, côté avenue Jean-Jaurès, sera conservé.

Quand cette belle végétation luxuriante, variée et savamment répartie (mais encore virtuelle) aura colonisé cette place centrale on devine avec quel bonheur les résidents des « Sénioraires » viendront s'y oxygéner.

Bravo les paysagistes !

Les sondages archéologiques réglementaires ont eu lieu en janvier 2017 et se sont avérés négatifs.



L'HABITAT PARTICIPA-

Qu'est-ce que c'est ??

Par Christel :

L'habitat participatif est une forme de logement qui se développe de plus en plus en France et en Europe depuis les années 2000. Il apparaît comme une nouvelle façon d'élaborer des logements. Pourtant, l'habitat participatif est né après la seconde guerre mondiale avec le mouvement des Castors... dont le premier chantier important débute en 1948, chez nous, à Pessac. Depuis, la loi ALUR (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014 a doté l'habitat participatif d'un cadre juridique adapté. En Aquitaine, il existe même une plateforme pour promouvoir et recenser les opérations d'habitat participatif (28 à ce jour). Le premier habitat participatif de Gironde a été inauguré à Bègles le 22 septembre 2016 et un second projet y est en cours. A Mérignac, deux projets sont sur les rails : à Beutre et Mondésir. Un autre Quai de Brazza à Bordeaux... Pessac n'est pas en reste avec un projet rue Gambetta, en plein centre-ville.

Un habitat participatif c'est d'abord une démarche dans laquelle les futurs habitants sont associés au projet de construction autour de professionnels de l'habitat. Les futurs habitants (qui seront des futurs voisins) décident ensemble des choix architecturaux, de l'organisation des espaces privés mais aussi des espaces communs qui sont à la base du concept de l'habitat participatif. Il s'agit par exemple de garages à outils, d'un potager, d'une buanderie, d'une salle commune pour se réunir, organiser des événements festifs entre voisins... La mutualisation, en plus de créer de la convivialité, réduit le coût de l'accession et des charges jusqu'à 30 % en dessous du prix du marché. La méthode de conception d'habitat collectif permet par ailleurs d'intégrer des valeurs telles que la solidarité, le respect de l'environnement, le partage ou encore la mixité sociale.

L'HABITAT PARTICIPATIF A PESSAC

Au carrefour Gambetta / Pasteur



Le projet d'habitat participatif en cours à Pessac comportera 5 logements. L'inauguration de la résidence est prévue début 2019. Les plans du bâtiment sont achevés. Ils ont été créés au cours de nombreuses réunions entre les futurs habitants, les architectes et l'organisme SOLIHA qui travaille en lien avec la Mairie de Pessac et Bordeaux Métropole. Les habitants partageront dans cet immeuble une chambre d'amis, une salle commune, un jardin et toit-terrasse.

APRES L'ÎLOT 8 , PLUSIEURS SECTEURS RESTENT A AMENAGER :

Les suggestions
du Président :



--face à la gare intermodale le terrain ayant servi de base de chantier pourrait être utilisé pour édifier un **immeuble de services** au RDC en lien avec la gare (entretien/ location vélos, voitures électriques...) et **de logements à l'étage.**

-- de l'autre côté de la voie ferrée sur l'ancien stade Jean Cordier séparé du "magnifique" immeuble Wengé par le tram il est proposé de **regrouper les services territoriaux de la Métropole** avec un restaurant interadministratif ou (et) de regrouper l'ensemble des services, organismes et associations du **domaine social** ou (et) **le retour du commissariat en centre-ville** et dans les étages des logements pour étudiants, personnes isolées ou seules.



-- Également de l'autre côté de la voie ferrée contiguë de l'immeuble Wengé précité l'ancienne propriété Eisner initialement prévue pour y faire une nouvelle maison des associations, la maison ayant été démolie **le parc devrait être préservé et aménagé en y implantant des jeux d'enfants ou pour adolescents.**

Obscurité ou obscurantisme:

La municipalité a décidé unilatéralement d'interrompre **l'éclairage public** de 1H00 à 5H00 du matin. Cette opération relève plus de la communication que du développement durable. En effet des économies réelles et substantielles peuvent être obtenues sans réduire le service aux usagers (certes les moins nombreux mais les plus fragiles: piétons, travail-

leurs de nuit, personnes seules...). en équipant de lampes "LED" les lampadaires. De plus certaines communes ayant réfléchi à ce sujet ne voulant pas nuire aux personnes précitées en augmentant leur sentiment d'insécurité ont adopté un système d'éclairage progressif en fonction de l'usage effectif du trottoir par détecteurs de présence: voilà un bon com-

promis. En conclusion nous sommes favorable à l'équipement en "LED" de l'éclairage public et à des détecteurs de présence si l'on s'obstine à interrompre l'éclairage public à certaines heures, évitant ainsi les usagers concernés à reprendre leur véhicule automobile! Enfin il ne faut pas oublier que la lumière c'est la ville!

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE D'HONNEUR:

Micheline HONTABAT

PRÉSIDENT

et délégué à la Fédération :

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

VICE-PRÉSIDENTS:

Bernard ROSE 06 86 98 30 51

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38

Christiane ROUSSEAU-SIMON 0556460361

SECRÉTAIRES:

Armelle THULLIER 06 34 30 39 43

Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81

TRESORIERE:

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38

Adjte: Marie-Jo.PEYRAS 06 61 93 76 59

Commission socio-culturelle:

Chr.ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38

Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81

Marie-Josée PEYRAS 06 61 93 76 59

Christel CHAINEAUD 06 79 58 81 84

Commission urbanisme

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

Paul FAUREL 06 83 30 63 16

Roger COUSINET 05 56 17 75 72

Jean-Paul TIRLOY 06 83 33 34 97

Armelle THULLIER 06 34 30 39 43

Lionel KLOTZ 06 62 92 71 52

René CANCIAN 05 56 45 75 63

André VANTHOMME 05 47 33 66 34

Comité de rédaction du journal

René CANCIAN 05 56 45 75 63

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

Janine BOUSQUET 05 56 45 88 17

Paul FAUREL 06 83 30 63 16

Gilbert GONZALEZ 06 65 76 94 76

Internet

Mélanie CARRET 06 73 44 05 71

Cindy VAN DELFT 06 45 80 90 18

VERIFICATEURS DES COMPTES:

M. BIOT, M. L'HARIDON

RECAPITULATION DES ACTIVITES

Activités hebdomadaires :

Scrabble traditionnel: lundi et vendredi à 14h - salle de quartier,
28 avenue Roger Cohé Contacter Mme Merle 05 56 45 68 51

Scrabble duplicate: Mardi et jeudi à 13h30 à 18h- salle Léon Blum
Contacter Mme Lepic 05 56 45 43 61

Patchwork : Tous les jeudis à 14h , sauf le 3e jeudi de 10h à 17h
- salle de Quartier, 28 Av. R.Cohé
Contacter Mme Juhel 05 56 36 21 68
Mme Mazeau 05 56 15 32 88

Tarot: Mardi à 14 h
Vendredi soir à partir de 21h - salle de quartier,
28 Av. Roger Cohé
Contacter Mme Lasfargues 06 47 63 19 10
Marylène 06 61 86 28 53
Richard 06 07 52 82 94

Tricot Tous les mardis - salle Poujeau, mail Mendes France - de
13h45 à 17h30
Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61

Bridge Mercredi à 14h30 , salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé
Contacter Paul Faurel 06 83 30 63 16
Romaine Grimaldi 06 80 72 05 79

Evènements :

PROCHAINS VIDE-GRENIERS :

Le dimanche 2 juillet Place de la Ve République et Place de la Liberté.
Le dimanche 24 septembre Place de la Ve République et Place de la Liberté.
Contacter SYLVIE 06 72 43 90 38

*Vous trouverez les feuilles d'info EN COULEURS dans notre site internet:
WWW.federation-quartiers-pessac.com
Cliquer sur « quartiers » puis sur « pessac-bourg » puis sur « Journal d'informations »*

ACTIVITES:

SCRABBLE CLASSIQUE:

Mme MERLE 05 56 45 68 51

SCRABBLE DUPLICATE:

Mme LEPIC 05 56 45 43 61

PATCHWORK:

Mme JUHEL 05 56 36 21 68

Mme MAZEAU 05 56 15 32 88

VIDE-GRENIERS

Sylvie 06 72 43 90 38

BELOTE:

TAROT:

Mme LASFARGUES 06 47 63 19 10

TRICOT:

Christiane ROUSSEAU-SIMON

05 56 46 03 61

BRIDGE

Paul FAUREL 06 83 30 63 16

BOITE AUX LETTRES:

28, Av. Roger Cohé

Tél.: 05 33 48 52 42

INTERNET:

www.federation-quartiers-

pessac.com

« Fédération » → « quartiers » →

« pessac-bourg »

ADRESSE ELECTRONIQUE:

quartier.pessac-
bourg@laposte.net

QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT DE QUARTIER ?

Rappelons que notre association est ouverte à tous les habitants de Pessac centre. Elle est composée de bénévoles et œuvre dans l'intérêt des habitants auprès des administrations en participant à toutes les réunions de concertations qu'elles organisent, en soutenant certains dossiers, en répercutant les demandes et les suggestions des adhérents. Elle organise un certain nombre d'activités de loisirs (voir ci-dessus) et de mani-

festations (vide-greniers, etc). Elle dispose d'une boîte aux lettres postale sur la façade de la maison de quartier, 28 avenue Roger Cohé, et d'une boîte électronique (quartier.pessac-bourg@laposte.net) pour recevoir le courrier des habitants.

Il est de l'intérêt de tous que le nombre d'adhérents soit le plus important possible ... n'hésitez pas à nous rejoindre, merci !

Le Président

À découper ou à copier et à joindre au chèque:

ANNEE 2017

ADHESION OU RENOUVELLEMENT (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg, à envoyer (ou à placer directement dans la boîte aux lettres) à « Monsieur le Président du Syndicat de Quartier, 28 avenue Roger Cohé, 33600 PESSAC »)

J'adhère

Je renouvelle mon adhésion

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

N° TEL.:

ADRESSE COURRIEL: